LEGALVISION

Bordeaux
180, rue Judaïque
Tél. : 05.35.54.57.42

Paris
15, rue de Milan
Tél. : 01.76.35.05.83

Prorogation de durée

Au regard des éléments transmis, vous trouverez ci-dessous la liste des pièces à fournir pour votre formalité.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Projet d'apport partiel d'actifs (scission)
- ☐ Statuts mis à jour et certifiés conformes
- ☐ Procès-verbal
- ☐ Pouvoir pour LegalVision signé par le représentant légal et daté de moins de 3 mois